



**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

Luxembourg, le 2 novembre 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons la présente afin de vous informer des **opérations** suivantes, qui concernent les actions UCITS ETF de BNP Paribas Easy (la **Société**) listées ci-dessous.

**MODIFICATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ**

**Fractionnement des actions**

Veillez noter que, conformément à l'article 32 des statuts de la Société et aux fins de permettre à l'offre en classes d'actions UCITS ETF de BNP PARIBAS EASY d'accéder aux nouvelles plateformes de distribution (telles que les « robo-advisors »), le Conseil d'administration de la Société a décidé de procéder au fractionnement des actions, selon le Rapport indiqué dans le tableau figurant ci-après, pour la classe d'actions suivante :

Compartiment	Code ISIN	Dénomination	Rapport	Date de fractionnement
MSCI Pacific ex Japan ex CW	LU1291106356	UCITS ETF - CAP	22	04/12/2018

**Conséquences du fractionnement**

En conséquence du fractionnement, le nombre d'actions sera augmenté (multiplié par le Ratio figurant dans le tableau supra), comme indiqué ci-après.

En raison du fractionnement, les droits de vote des actionnaires de la classe d'actions susmentionnée seront également multipliés par le Ratio figurant dans le tableau supra. Les droits de vote des actionnaires des classes d'actions non fractionnées seront de ce fait dilués lors de toute assemblée générale concernant la SICAV ou un compartiment.

Les termes et expressions non définis dans le présent avis ont la même signification que dans le Prospectus de la Société.

Il est recommandé aux actionnaires qui détiennent leurs actions par le biais d'une chambre de compensation de se renseigner sur les dispositions spécifiques s'appliquant aux souscriptions, rachats et conversions effectués via ce type d'intermédiaire.

**Vos options :**

1. Si ces modifications vous conviennent, aucune démarche de votre part n'est nécessaire.
2. Au cas où vous seriez en désaccord avec la modification susmentionnée, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, jusqu'au 4 décembre 2018.
3. En cas de **question**, veuillez contacter notre **Service clientèle (+ 352 26 46 31 21 / [AMLU.ClientService@bnpparibas.com](mailto:AMLU.ClientService@bnpparibas.com))**.

**Les Avis aux actionnaires sont consultables sur notre site Internet [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).**

Bien à vous,

Le Conseil d'administration